

MSA : « Des consultations de prévention pour les travailleurs du secteur agricole les plus éloignés des soins »



© Alexa Brunel/PinkShut Images - Les Grands séparés-Radioscope de la France / grande commande photo BNF.

L'ESSENTIEL

► 84 000 actifs du monde agricole ont bénéficié d'un Instant santé MSA, c'est-à-dire d'un bilan de santé personnalisé et gratuit, consistant en un entretien infirmier suivi d'une consultation de prévention réalisée par un médecin. Ces consultations préfigurent celles qui sont en cours de mise en place par les pouvoirs publics. L'évaluation de ce dispositif, réalisée par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), pointe les facteurs favorables et les obstacles à surmonter pour ces parcours de prévention en santé.

Entretien avec Frédéric Pomykala,

responsable du département Prévention et Éducation sanitaire et sociale à la Caisse centrale de la Mutualité sociale agricole (CCMSA).

La Santé en action : À qui s'adressent les Instants santé MSA ?

Frédéric Pomykala : Avant 2017, date de la création de ce dispositif, la Mutualité sociale agricole (MSA) proposait un bilan de santé à ses quatre millions d'assurés. C'était essentiellement un recueil épidémiologique. Cette approche populationnelle s'est étioyée avec le temps tandis que les pouvoirs publics incitaient,

de leur côté, à des interventions plus ciblées. Nous avons alors recentré ce bilan de santé sur les personnes « en besoin », à savoir les populations en sous-consommation de soins parmi les 25-74 ans – les 16-24 ans étant couverts par un dispositif particulier, les Instants santé jeunes MSA, dont l'objectif est de les inciter à réaliser une consultation auprès d'un médecin généraliste. Nous avons créé une définition par tranches d'âge pour caractériser un public déconnecté du parcours du soin : parmi les 40-45 ans, il s'agit des individus n'ayant pas consulté un médecin (généraliste ou spécialiste) depuis deux ans ; parmi les 65-74 ans, ceux qui ne l'ont pas vu depuis six mois, etc.

Nous avons estimé cette cible des populations en sous-consommation de soins à 150 000 personnes chaque année, à qui sont proposés les Instants santé, c'est-à-dire un bilan de santé personnalisé et gratuit, réalisé par des professionnels de santé. La MSA étant la sécurité sociale des territoires ruraux, nous avons fait de la proximité un atout. Le premier rendez-vous – l'entretien infirmier – se déroule à moins de 30 km du domicile. La deuxième étape – la consultation chez le médecin – se fait chez un praticien choisi par la personne. La crise de la Covid a toutefois entraîné une adaptation de nos pratiques. Nous proposons désormais une première séance soit en présentiel, soit par téléphone ; et nous testons un



© Alexia Brunet/PinkStair Images - Les Grands séparés- Radioscopie de la France / grande commande photo BNF.

entretien à distance (comme une téléconsultation). Il faut cependant être prudent, car aujourd'hui, les gens se montrent parfois réticents face aux interventions à distance, qu'ils considèrent moins sérieuses.

S. A. : Quelles sont les étapes concrètes de ce dispositif ?

F. P. : La personne est d'abord invitée à remplir un questionnaire, qui va servir de fil rouge à l'entretien infirmier, réalisé par des praticiens libéraux¹ – ce ne sont pas des salariés de la MSA. Ce face-à-face de 20 minutes environ permet d'aborder les facteurs de risques, les questions liées à l'alimentation, au sommeil, à la consommation d'alcool, au tabagisme, etc. L'infirmier peut également proposer à l'adhérent qui le souhaite un entretien spécifique pour l'accompagner dans sa démarche d'arrêt du tabac. En outre, la personne a la possibilité d'échanger avec une diététicienne qui va lui dispenser des conseils autour d'une collation offerte. À l'issue de cette première étape, une fiche de liaison est rédigée, résumant les principaux points de la discussion et les orientations proposées par l'infirmier.

Le rendez-vous chez le médecin est une consultation de prévention pour faire un point complet sur la santé de la personne, avec comme point d'appui la fiche de liaison, et pendant environ 30 minutes. La consultation est rémunérée 46 euros. Elle peut déboucher sur différentes actions : rattrapage vaccinal, dépistage de certains cancers, examens complémentaires ou orientation vers le programme Nutri Déclic de la MSA, qui prend en charge trois séances de diététique avec un professionnel.

S. A. : Comment parvenez-vous à sensibiliser un public éloigné du soin ?

F. P. : Il s'agit effectivement d'une consultation de prévention pour les travailleurs du secteur agricole les plus éloignés des soins. Toute notre démarche repose sur l'« aller-vers » et sur l'entretien motivationnel. Les personnes-cibles identifiées sont appelées par téléphone par des salariés formés spécifiquement sur le consentement éclairé, la façon de déployer un argumentaire convaincant, les méthodologies d'intervention dans les domaines sanitaire et

social, etc. Ce sont 20 équivalents temps plein (ETP) qui se consacrent à cette activité, sachant que chaque appel est précédé d'un sms. L'entretien infirmier personnalisé est avant tout un moment d'écoute. En aucun cas il ne s'agit pour le professionnel de santé de faire un catalogue des problèmes avec une injonction à l'action telle que : « *Vous fumez, alors il faut arrêter en faisant ceci ou cela.* » L'objectif est d'inviter l'assuré à parler de ses habitudes et de ses comportements afin d'engager une discussion pour les comprendre. L'infirmier, formé aux techniques motivationnelles, tire les fils qui vont amener à une prise de conscience sur tel ou tel sujet de santé : les risques professionnels et les troubles musculo-squelettiques par exemple, un mal-être qui se manifeste par une consommation excessive d'alcool, une alimentation déséquilibrée qui entraîne des risques cardio-vasculaires, etc. À partir de ce constat, les deux parties envisagent les actions adaptées qui peuvent être mises en œuvre, et ceci en fonction des ressources disponibles sur le territoire où habite le patient.

S. A. : Combien de personnes ont participé aux Instants santé MSA depuis leur début ?

F. P. : Entre 2017 et 2022, 120 000 personnes ont participé à l'entretien infirmier qui avait été proposé à 770 000 personnes. Au final, elles étaient 84 000 à intégrer un parcours de soin : la consultation avec le médecin amorce une prise en charge et un suivi. Parmi la population invitée en 2021, près de 34 000 adhérents étaient âgés de 40 à 55 ans ; parmi eux, 6 858 personnes ont bénéficié d'un Instant santé, soit une participation de 19 %. Ces taux de participation sont encourageants en termes de prévention, puisque selon l'évaluation de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP²) [1], 87 % des personnes concernées avaient au moins un besoin médical. L'évaluation a permis d'établir un « profil » : 66 % étaient des hommes et l'âge moyen était de 52 ans et demi ; les exploitants agricoles ont davantage participé à l'entretien infirmier que les salariés, de même que les assurés habitant des communes défavorisées. Malgré tout, il y a une importante déperdition (80 %) entre les assurés contactés et ceux qui font le pas vers le premier rendez-vous. Il faut néanmoins la relativiser, car ces personnes très éloignées du soin sont les plus difficiles à atteindre, notamment la tranche des 40-55 ans. Leur principal motif de refus est le manque de temps. Les 60-65 ans, plus conscients de leurs fragilités, se montrent davantage enclins à prendre un moment pour s'occuper de leur santé. Par ailleurs, nous notons une progression : en 2022, 20 % des assurés contactés ont donné suite, contre seulement 11 % en 2017.

S. A. : Que pensent les assurés ayant bénéficié de ce programme ?

F. P. : L'édition 2021 du Baromètre satisfaction des Instants santé³ livre des résultats très positifs : 92 % des participants interrogés estiment que ces rendez-vous sont utiles pour prendre soin de sa santé et 95 % pensent qu'il est facile d'y participer. Ils apprécient l'écoute et l'attention des professionnels de santé. Les sondés jugent qu'il y a une bonne adéquation entre les besoins qu'ils ont exprimés et les solutions proposées

par les professionnels de santé. On observe toutefois quelques insatisfactions ou motifs de mécontentement, dont un manque de compréhension quand un rendez-vous médical ne se solde pas par une prescription de médicaments. Les gens souhaitent également davantage de souplesse dans la gestion des rendez-vous. Si la confiance dans le prescripteur MSA favorise l'engagement dans le dispositif, les arguments avancés lors de l'approche téléphonique ne sont pas perçus comme assez personnalisés.

S.A. : Les Instants santé vont-ils évoluer pour s'articuler avec les consultations de prévention voulues par les pouvoirs publics ?

F. P. : Pour répondre au problème du manque de temps exprimé par les assurés, l'entretien téléphonique, mis en place suite à la crise sanitaire, nous paraît un outil intéressant, même si son potentiel d'entraînement vers la consultation est moindre. Cela requiert toutefois de former les infirmiers à des méthodes d'intervention plus brèves, adaptées à ce média. Nous nous donnons encore six mois avant de faire un bilan. En complément, nous expérimentons un Instant santé à distance à petite échelle, qui pose question : par exemple, faut-il proposer à la suite une téléconsultation ? Il se révèle assez complexe de trouver un modèle efficace, pertinent qui corresponde à nos objectifs. Pour ce qui est des consultations de prévention, nous ne pouvons que nous réjouir que les pouvoirs publics empruntent la voie que nous avons tracée. Cela dépendra des cibles, des tranches d'âge, des professionnels amenés à intervenir, mais je pense que pour la MSA le changement sera minime, car les consultations de prévention annoncées sont proches de ce que nous faisons actuellement. ■

Propos recueillis par Nathalie Quéruel, journaliste.

1. Les infirmiers diplômés d'État (IDE) doivent disposer d'une expérience en éducation pour la santé (p. ex. : infirmiers scolaires, ou ayant exercé en service de santé au travail ou en services de protection maternelle et infantile, ou encore infirmiers ayant dispensé un programme d'éducation thérapeutique, etc.) et d'une formation à l'entretien motivationnel. Environ quatre jours par an, des

actions de formation continue sont organisées par la MSA et par ses opérateurs : échange de pratique professionnelle, entretien à blanc, apport théorique sur l'entretien motivationnel

2. Une première évaluation-pilote de ce programme a été réalisée et a fait l'objet d'une publication scientifique en 2022. L'évaluation a porté sur la population invitée pendant le deuxième semestre 2017 dans le cadre des Instants santé de MSA. Les taux de participation ont été calculés et les besoins médicaux identifiés pendant l'entretien infirmier, l'instauration de nouvelles prises en charge a été évaluée par des actes traceurs dans les données de remboursement. Des modèles de régression multivariées ont identifié les facteurs associés à la participation au programme. Résultats : 2 366 adhérents ont été inclus dans l'analyse, dont 1 559 (65,89 %) étaient des hommes ; l'âge moyen était de 52 ans. 409 (17,29 %) se sont rendus à l'entretien infirmier. La participation augmentait avec l'âge, elle était 1,9 fois plus élevée chez les exploitants que chez les salariés, et 1,5 fois plus élevée chez les personnes habitant dans des communes défavorisées. La participation à la consultation de prévention était élevée chez les personnes s'étant rendues à l'entretien infirmier (entre 62,35 % et 73,11 %). 87,53 % des participants avaient au moins un besoin médical et les instaurations de nouvelles prises en charge étaient plus fréquentes chez les adhérents qui s'étaient rendus à l'entretien infirmier (55,50 % vs 34,80 %). Ainsi, les résultats de cette évaluation-pilote semblent prometteurs, mais ils nécessitent d'être confirmés au niveau national et sur une durée plus longue.

3. Chaque année, la MSA réalise une enquête de satisfaction auprès des adhérents invités aux Instants santé. Environ 600 adhérents – ayant accepté ou non de participer et représentatifs de la population invitée – sont appelés (environ 15 min par appel). L'objectif est de recueillir leur satisfaction ou leur insatisfaction et leurs commentaires vis-à-vis des différentes étapes du dispositif. Ce baromètre permet ensuite à la MSA de faire évoluer son dispositif pour répondre au mieux aux attentes des adhérents.

RÉFÉRENCE BIBLIOGRAPHIQUE

[1] Michel M., Arvis Souaré M., Dindorf C., Danguy V., Chevreul K. Health check-ups for the French under-consuming agricultural population: A pilot evaluation of the Instants santé MSA program. *Revue d'épidémiologie et de santé publique*, 2023, vol. 71, n° 1. En ligne : <https://doi.org/10.1016/j.respe.2022.101420>

Pour en savoir plus sur la surveillance épidémiologique en lien avec le travail :

- <https://www.coset.fr/>
- <https://www.santepubliquefrance.fr/etudes-et-enquetes/coset>
- <https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-et-infections-respiratoires/infection-a-coronavirus/documents/enquetes-etudes/consequences-professionnelles-et-etat-de-sante-des-travailleurs-du-monde-agricole-et-des-independants-au-sortir-du-premier-confinement-du-printemps>